

## **REGISTRE DE CONCERTATION PLUi**

Le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) prévoit des modalités de concertation avec le public. Celle-ci sont définies dans la délibération du conseil communautaire du 25 octobre 2018 – point 3.

Un registre papier est mis à disposition du public au siège de la CCRG aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que dans l'ensemble des communes du territoire.

L'accès à ce support vise à collecter les remarques, observations, contributions et avis du public. Il n'est en rien comparable à un registre d'enquête publique.

Vous pouvez consulter les documents suivants : *\* Diagnostic socio-économique \* Etude du bâti \* Pré-diagnostic agricole*

En téléchargement sur le site internet de la CCRG à l'adresse suivante :

<http://www.cc-guebwiller.fr/accueil/vie-pratique/plan-local-durbanisme-intercommunal/les-documents-du-plui/>

soit à la mairie en format papier.

Ce registre est mis à votre disposition dans votre mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.